

1 REGLEMENT :

Epreuve Individuelle, incluant un classement final par Clubs, ouverte à tous les seniors licenciés dans un club de Bretagne affilié à l'Association des Seniors Golfeurs de Bretagne (ayant réglé sa cotisation) et à jour de leur cotisation à l'A.S de leur club.

Agé(e)s la veille de l'épreuve de 50 ans et plus pour les Dames comme pour les Messieurs

2 FORMULE DE JEU :

- Stableford

3 HANDICAP :

- Inférieur à 36,
- Les handicaps de jeu supérieurs seront bloqués à 36.

4 MARQUES DE DEPART :

- **ROUGE** pour les dames,
- **JAUNE** ou **BLEU** pour les hommes, sauf pour la finale où les départs seront **JAUNE**

5 DATES DES EPREUVES :

Le calendrier des compétitions est consultable sur le site Internet des Seniors golfeurs de Bretagne (CALENDRIER HERMINE 2026).

6 MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font UNIQUEMENT PAR ISP¹.

L'ouverture des inscriptions doit être faite au minimum 15 jours avant la rencontre et clôturer 6 jours avant.

La colonne « COMMENTAIRE » doit être accessible pour permettre aux messieurs qui le désirent de demander un départ des boules bleues.

Deux possibilités :

- **Les clubs organisateurs utilisant ISP :**
 - gèrent les inscriptions via leur site ISP
 - créent la compétition sur leur site au minimum 15 jours avant la rencontre,
 - clôturent les inscriptions 6 jours avant la rencontre,
 - Avertissent les responsables seniors des autres clubs concernés par la compétition de l'ouverture des inscriptions sur ISP.
- **Pour les autres clubs organisateurs n'utilisant pas ISP, ils doivent :**
 - Demander à la Commission Sportive d'utiliser l'ISP du SGDB pour créer leur compétition et générer les 2 fichiers, que la commission sportive leur adressera :
 - Le fichier « TXT » des numéros de licence des participants qui sera importé dans RMS 9,
 - La liste des participants avec nom, prénom, club, index et numéro de licence et commentaire (covoiturage...).
 - Informer les autres clubs de la procédure à suivre pour l'inscription de leurs joueurs²

¹ L'utilisation de rms9 on line n'est pas autorisée.

² Cette information peut éventuellement être attribuée au responsable départemental

- **Remarques :**

- Dans les départements où les compétitions (qualification ou OPEN) se déroulent sur deux jours, le club organisateur génère 2 fichiers d'inscription.
- Les joueurs intéressés ne peuvent s'inscrire qu'un seul jour.
- Dans le cas où le champ du premier jour serait complet, la liste d'attente basculerait directement au deuxième jour et inversement.
- En cas de modifications dans le déroulement de la rencontre, les clubs qui se déplacent devront en être informés au minimum 3 jours avant.

7 HEURES DE DEPARTS

Les horaires de départ sont accessibles via :

- le site des seniors golfeurs de Bretagne : <https://seniorsgolfeursdebretagne.com> et voir Départs/Résultats dans chaque rubrique départementale,
- le site de la ligue de Bretagne de Golf : <https://liguebretagne-golf.org/departs-resultats/>.

8 DEROULEMENT DES EPREUVES :

8.1 Phase qualificative :

- Les compétitions qualificatives départementales sont réservées aux joueurs du département.
- Chaque département organise un **OPEN** ouvert à l'ensemble des joueurs de la ligue de Bretagne.

8.2 Demi-finales :

- Les qualifications départementales et les Opens déterminent les participant (e) s aux ½ finales par l'addition, pour chaque joueur, de ses deux meilleurs scores en Brut comme en Net.
- Ne seront pris en compte que les joueurs ayant participé à au moins 2 compétitions.
- Les joueurs qui demanderont à partir des boules bleues et non jaunes ne seront pris en compte que pour leur résultat net.
- Pour participer aux ½ finales, chaque département sélectionne :
 - les 20 meilleurs Brut,
 - les 40 meilleurs Net.

8.2.1 Remarques :

En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative pour la ½ finale, en brut et/ou en net :

- le départage se fera sur l'addition des résultats bruts plus nets des « deux » meilleures cartes des joueurs concernés,
- si l'égalité perdure le départage se fera sur la 3^{ème} meilleure carte.

8.2.2 Départements organisateurs :

- les Côtes d'Armor accueille Le Finistère ,
- le Morbihan accueille l'Ille et Vilaine.

Un champ maximal de 120 joueurs (euses) est sélectionné par ½ finale

8.3 FINALE (INDIVIDUEL ET EQUIPE):

8.3.1 Qualification :

Chaque ½ finale va déterminer la liste des joueurs (euses) qualifié(e)s pour la finale.

Soit par ½ finale :

- les 20 meilleurs Brut,
- les 40 meilleurs Net.

Un champ maximal de 120 joueurs (euses) est sélectionné pour la finale

La liste des qualifié(e)s sera établie en faisant un classement mixte avec RMS 9, toutes séries et sexes confondus. En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative pour la finale, en brut et/ou en net : c'est le classement réalisé par le logiciel RMS 9 sur ce classement mixte qui fera foi.

8.3.2 CLASSEMENTS :

8.3.2.1. Classement et dotation par Club :

Il récompense les podiums pour :

- **L'HERMINE : Réservé aux clubs ayant au moins 4 qualifié(e)s en finale**

En additionnant pour chaque club les 2 meilleures cartes en **Brut** et les 3 meilleures cartes en **Net**.

Les scores en Brut et en Net sont cumulables pour un même joueur.

- Le départage s'effectue sur le total du retour des 2 cartes en Brut, puis sur le total du retour des 3 cartes en Net,
- **Le club vainqueur recevra une dotation de 5 lots.**

- **Le TRISKEL : Réservé aux clubs ayant moins de 4 qualifié(e)s en finale**

- En additionnant pour chaque club les 2 meilleures cartes en **Net**.
- Le départage s'effectue sur le total du retour des 2 cartes puis sur le total en Brut.
- **Le club vainqueur recevra une dotation de 3 lots**

8.3.2.2 Classement Individuel :

A place égale, le brut prime le net

- **Dotation Brut** : récompense les 1er Brut Dames et 1er Brut Messieurs
- **Dotation Net** : récompense les 4 meilleures Net Dames³ (ajustée en fonction du nombre de joueuses présentes en finale) et les 5 meilleurs Net Messieurs.

9 COMITE DE L'EPREUVE :

Les Responsables « seniors » du club accueillant, plus le directeur du club (**s'il est présent durant toute l'épreuve**) ou un membre du bureau de l'AS.

En cas de litige, la Commission Sportive des Seniors de Bretagne est habilitée à trancher.

³ Cette dotation pourra être adaptée selon le nombre de joueuses participant à la finale.

10 RESULTATS :

Afin que les délégués départementaux puissent préparer les listes des qualifiés, chaque club organisateur adressera, par courrier électronique et dans les meilleurs délais, **les fichiers résultats Brut et Net toutes séries (H&F) confondues dans le format type 2a issu de RMS 9 (export XLS):**

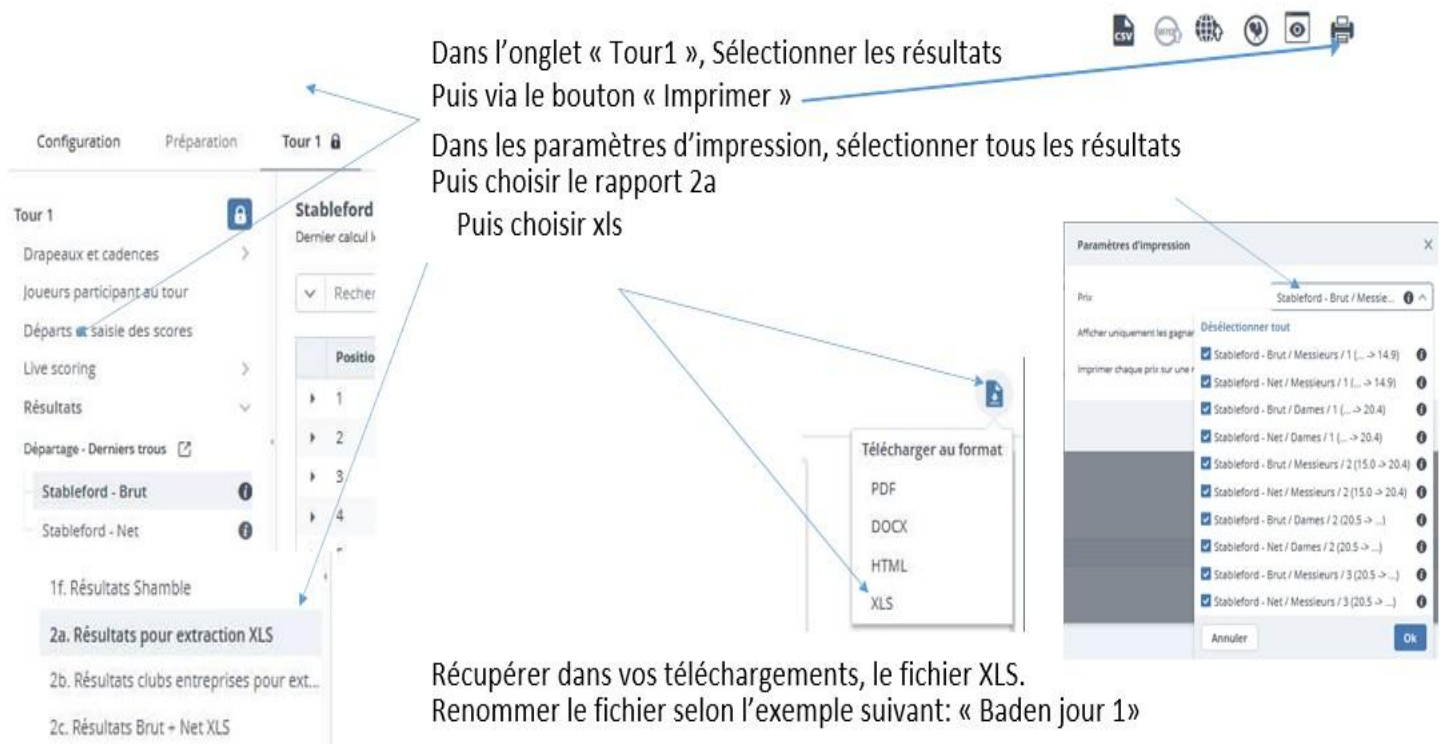
- **Qualification** : au délégué de son département
- **Open** : aux 4 délégués

Pour les qualifications sur 2 jours : transmission des fichiers Brut et Net par jour de compétition.

Une copie sera adressée au secrétariat, au superviseur et à la commission sportive

10.1 Récupération des fichiers XLS d'une compétition HERMINE via RMS9

A l'issue de la compétition, les scores Brut et Net peuvent être récupérés par RMS9 sous format XLS



Dans l'onglet « Tour1 », Sélectionner les résultats
Puis via le bouton « Imprimer »

Dans les paramètres d'impression, sélectionner tous les résultats
Puis choisir le rapport 2a
Puis choisir xls

Récupérer dans vos téléchargements, le fichier XLS.
Renommer le fichier selon l'exemple suivant: « Baden jour 1 »

10.2 Adresses e-mail :

Fonction SGDB	Nom	Adresse e-mail
Commission sportive	Françoise DONVAL	donvalolufancoise@gmail.com
Superviseur et Adjoint à la Commission sportive	Alain MARIAUD	arlette.mariaud@wanadoo.fr
Secrétaire	René CHARLES	renecharles@aol.com
Responsable départemental 22	Pierrick QUILLIOU	pieamq@orange.fr
Responsable départemental 29	Christian NICOLAS	christian.nicolas86@sfr.fr
Responsable départemental 56	Gilbert CHEVALIER Dany LEVEUGLE	gilbert.chevalier@wanadoo.fr leveugledany87@gmail.com
Responsable départemental 35	Jean-Paul HOLIN	holinjeanpaul@gmail.com

11 DESISTEMENT :

Pour les ½ finales comme pour la finale, le club concerné par le désistement d'un joueur (euse) pourra procéder à son remplacement dans l'ordre de la liste du classement Net du club, liste fournie pour ce niveau de l'épreuve par la commission sportive. Ne peut être remplaçant(e) qu'un joueur(euse) ayant participé au moins à 2 épreuves qualificatives ou Open.

- Demi-finale : Si un club n'a pas la ressource suffisante, les suppléants seront sélectionnés dans la liste des résultats nets du département parmi les non qualifiés pour la ½ finale.
- Finale : les suppléants seront sélectionnés parmi les non qualifiés dans la liste des résultats nets mixte de chaque 1/2 finale.

12 COUT MAXIMAL POUR CHAQUE EPREUVE :

12.1 Qualifications :

- Réduction négociée par chaque délégué départemental sur le prix du green-fee pratiqué dans le golf le jour de la compétition,
- Droit de jeu : **6€** .

12.2 Pour les ½ finales et la finale :

- Le terrain étant loué par SGDB, il est demandé un droit d'engagement de **25€** droit de jeux compris, à chacun des joueurs (euses) qu'ils appartiennent ou non au club recevant la compétition.
- **Modalités : le règlement peut être fait, soit par virement bancaire sur le compte du SGDB (attention le nombre de caractère est limité ne mettre que le nom du club), soit par chèque établi par chaque Association Sportive de Club pour l'ensemble de ses qualifiés à l'ordre de SGDB .**

RIB page suivante

Menu
RIB compte courant....
+ Créer

Tous les outils
Modifier
Convertir
Signer électroniquement
Rechercher du texte ou des o...



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
ASS SENIORS GOLFEURS DE BRETAGNE

Domiciliation
SG PERROS GUIREC (01805)
4 RUE DE LA POSTE
22700 PERROS-GUIREC

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01805	00037280852	30

IBAN : **FR76 3000 3018 0500 0372 8085 230**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
ASS SENIORS GOLFEURS DE BRETAGNE

Domiciliation
SG PERROS GUIREC (01805)
4 RUE DE LA POSTE
22700 PERROS-GUIREC

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01805	00037280852	30

IBAN : **FR76 3000 3018 0500 0372 8085 230**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

210 x 297 mm